



# l'isle aux loupiots

Projet d'établissement  
Mis en place en septembre 2018  
Mis à jour le 01/01/2023

# PROJET D'ETABLISSEMENT

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>- 3 -</b>
Définitions.....	- 3 -
1. Travailler en équipe .....	- 3 -
2. Les projets éducatif et pédagogique .....	- 3 -
a. Le projet éducatif.....	- 3 -
b. Le projet pédagogique.....	- 3 -
<b>LA CHARTE NATIONAL D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT.....</b>	<b>-5-</b>
<b>LE PROJET D'ACCUEIL.....</b>	<b>- 6 -</b>
1. Présentation de la structure « l'Isle aux Loupiots ».....	- 6 -
2. Finalités .....	- 6 -
3. L'accueil des enfants en situation de handicap.....	- 6 -
<b>LE PROJET PEDAGOGIQUE .....</b>	<b>- 11 -</b>
4. L'équipe : composition et rôles .....	- 11 -
a. Composition .....	- 11 -
b. Rôle de chacune dans la structure .....	- 11 -
i. L'éducatrice de jeunes enfants.....	- 11 -
ii. Les auxiliaires de puériculture .....	- 12 -
iii. Les agents d'animation .....	- 14 -
5. Le déroulé d'une journée type .....	- 15 -
6. Les temps d'adaptation, d'accueil et de séparation .....	- 17 -
a. Temps d'adaptation.....	- 17 -
b. Temps d'accueil et de séparation au quotidien (arrivées et départs) .....	- 19 -
7. Les temps repas (collation, repas, goûter).....	- 21 -
8. Les temps d'activités (matin et après-midi).....	- 23 -
a. Le jeu libre .....	- 23 -
b. Les autres activités .....	- 23 -
9. Les temps de sieste.....	- 24 -
10. Les temps de soin/change.....	- 25 -
11. ....	- 30 -
<b>LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>- 31 -</b>
1. Le projet social	
2. Le lien avec l'extérieur (sorties, intervenants...) .....	- 31 -
3. Le développement durable.....	- 32 -

## Citations du livre : **Travailler en équipe à un projet pédagogique** »

Une équipe, c'est « savoir « composer » avec d'autres, se rendre « compatibles à des pairs en vue d'une meilleure convergence des efforts et des élans ; pouvoir accueillir les différences de façon positive et respectueuse, (...) »

« La bonne volonté ne suffit pas à constituer une équipe (...), tout est à découvrir, à inventer, sans guide et sans repère sur ce qui est le plus délicat : le travail sur soi-même, entre soi et avec le groupe en formation. »

# INTRODUCTION

## **Définitions**

### **1. Travailler en équipe**

Le travail en équipe exige d'agir ensemble à la transformation du groupe en une équipe. L'esprit d'équipe se caractérise selon D. Anzieu et J.-Y. Martin par :

- « le respect des opinions des autres (tolérance) ;
- La volonté de coopération, l'appui réciproque ;
- L'acceptation des critiques ;
- La discipline librement consentie ;
- La confiance réciproque et le tact ;
- La connaissance et la perception explicite des buts ;
- La solidarité, l'estime, la sympathie ; l'amitié, l'affection... »

**L'esprit d'équipe se construit par les relations, la communication et un ensemble de procédures.**

### **2. Les projets éducatif et pédagogique**

La démarcation entre le projet éducatif et le projet pédagogique semble parfois confuse. Pour être clair, du projet éducatif (= valeurs) découlera le projet pédagogique (= outils/moyens/actions pédagogiques)

#### ***a. Le projet éducatif***

Il formule **l'ambition générale** sur lequel se fonde l'ensemble du projet. Il **fixe les objectifs que l'on veut atteindre**, c'est-à-dire les influences éducatives dont on veut favoriser le développement, en partant de la connaissance et des besoins des publics visés. Il **détermine les principes pédagogiques** sur lesquels l'ensemble des actions devront s'appuyer.

La réalisation du projet éducatif passe par la formulation de plusieurs projets pédagogiques.

#### ***b. Le projet pédagogique***

« Le projet, c'est le brouillon de l'avenir. Quelquefois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons. » (J Renard)

Le projet pédagogique fixe les orientations de la structure. Il est spécifique à chaque établissement et doit être mis à disposition des familles. Rédigé par l'ensemble de l'équipe,

sur la base du projet éducatif, il n'est pas exhaustif et doit faire l'objet d'une constante réflexion.

Le projet pédagogique est un outil de travail avec une légitimité juridique dont les bases sont posées dans le décret d'août 2000. Il doit être le guide de l'équipe en accord avec ses valeurs. Pour cela, il est nécessaire qu'il soit construit avec l'ensemble des professionnels travaillant dans la structure, et doit tenir compte du vécu, de l'expérience, de la créativité, du travail en commun pour faire évoluer le projet, lui donner vie. Cet outil doit être évalué régulièrement afin d'effectuer les réajustements nécessaires.

**Depuis Août 2021, il doit s'appuyer sur les grands principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.**

L'action collective a des exigences qui s'opposent à la tendance individualiste des participants :

- **Partage des tâches** (tout n'est pas régenté par une personne)
- **Souci commun des relations au sein du groupe et avec son environnement** (attention à soi-même et aux autres)
- **Prises de décision communes** (qui nous contraint à accepter une position qui n'aurait peut-être pas été la nôtre et à agir autrement que nous ne l'aurions fait nous-mêmes).
- **Solidarité dans l'équipe** (malgré, peut-être, des affinités moindre avec l'une ou l'autre des collègues de travail)
- **Construction de valeurs communes** (alors que nous sommes attaché à nos propres valeurs et même si nous sommes peu disposés à en admettre de nouvelles)

Le travail en équipe demande des efforts individuels et collectifs et met à l'épreuve l'affectivité, le caractère, les certitudes de chacun. C'est à travers ces épreuves que s'élabore progressivement le travail d'équipe. Les membres de l'équipe ressentiront peut être, à un moment donné, de la frustration, verront leur spontanéité freinée, mais les efforts constants produiront leurs effets et les relations deviendront aisées, la lourdeur du travail d'équipe disparaîtra et chacun apprendra à gommer certaines aspérités de son caractère.

### **Les objectifs de l'élaboration du projet pédagogique**

- Mener une réflexion en équipe sur:
  - ses pratiques éducatives afin de les harmoniser
  - le travail au quotidien auprès des enfants, à travers les différents temps forts de la journée.
- Maintenir l'enfant au cœur du projet
- Fixer le cadre déontologique



## **LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT : DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE**

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

# LE PROJET D'ACCUEIL

## 1. Présentation de la structure « l'Isle aux Loupiots »

« L'Isle aux Loupiots », micro-crèche intercommunale, est un établissement d'accueil collectif d'enfants âgés de 2,5 mois à 6 ans.

Cette structure est agréée pour 12 enfants et leur assure un accueil régulier ou occasionnel.

L'accueil régulier concerne en priorité les enfants dont les parents travaillent, sont étudiants, en formation ou en recherche d'emploi. Cet accueil implique une fréquentation d'au moins 2,5 journées par semaine. Le choix des enfants accueillis est fait par la commission crèche de l'intercommunalité.

L'accueil occasionnel concerne les enfants qui fréquentent la structure en demi-journée ou en journée à raison de moins de 5 demi-journées par semaine. Le choix des enfants accueillis est fait par la directrice en fonction de la position sur la liste d'attente, l'âge de l'enfant, (...)

L'accueil exceptionnel ou d'urgence : accueil d'un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure lorsque la famille est confrontée à des difficultés ponctuelles. Il ne doit pas excéder la durée d'un mois renouvelable une fois.

## 2. Finalités

Ce mode de garde **répond ainsi aux besoins des parents** qui travaillent ou qui désirent se libérer pour un moment (détente, courses, formation, travail à temps partiel,...).

C'est aussi un **espace de jeux ouvert et convivial, un espace de découvertes sensibles et environnementales** où l'enfant vivra en douceur ses **premières expériences de la séparation et de la collectivité** auprès d'une équipe éducative attentive au **bien être et à la sécurité de chacun**. Les parents pourront y trouver un **lieu d'écoute et d'échange** avec des professionnels et d'autres familles.

Dans le cadre de **l'accueil d'un enfant en difficulté psychologique ou sociale, atteint d'une maladie chronique ou porteur d'un handicap**, l'équipe engagera une réflexion avec la famille et l'accompagnante lien social et handicap de l'intercommunalité afin de mieux répondre à ses besoins.

## 3. L'accueil des enfants en situation de handicap

En préambule, il est important de préciser que l'on parle avant tout d'enfant et que par conséquent l'ensemble du projet des différentes structures doit concerner tous les enfants avec la volonté d'offrir une réelle égalité des chances.

Au niveau législatif :

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le cadre de l'accueil en structure collective.

Les objectifs de l'accueil :

-Respect des droits et de la dignité de tout enfant : un bien-être, une vie décente, une vie protégée, une vie épanouie....

-Intégration à la vie sociale

-Accès à l'autonomie et la confiance en soi

-Développement des compétences et potentiels par la dynamique du groupe

-Valoriser les parents dans une démarche de confiance en leur enfant

-Soutenir les parents dans leur fonction parentale

-Permettre aux parents d'échanger avec d'autres parents

#### Les moyens à mettre en œuvre :

-Réfléchir avec les parents et les professionnels aux besoins de l'enfant et aux aménagements éventuels pour faciliter l'accueil en collectivité

-Prévoir un soutien et un accompagnement des professionnels dans l'accueil de ces enfants et leur famille par les partenaires (c'est à dire les autres équipements de proximité, les services de PMI, CAF, CAMPS ; les travailleurs sociaux et médico-sociaux, le secteur associatif...en fonction de la situation)

-Elaborer un Projet d'Accueil Personnalisé précisant les besoins et les éléments à prendre en compte ce qui permet de développer des passerelles avec d'autres intervenants et de coordonner les actions.

#### L'accueil :

La qualité de l'accueil individualisé est un facteur déterminant pour le bon déroulement du séjour de chaque enfant. Accueillir c'est prendre ce qui vient, faire connaissance, construire les bases d'une relation de confiance dans la bienveillance.

#### Le premier contact :

Le premier contact est souvent entre les parents et la direction de la structure choisie. Comme pour toute famille, l'écoute est importante pour définir au mieux la demande.

#### Le premier rendez-vous :

La place des parents dans le projet d'accueil est primordiale. Il s'agit de reconnaître qu'ils sont porteurs de l'histoire de l'enfant et ceux qui le connaissent le mieux mais il ne faut pas minimiser non plus le vécu parfois traumatique pour chacun des membres de la famille et la difficulté que peut représenter pour eux la rencontre avec des enfants et des parents qui ne vivent pas la différence au quotidien. Etre vigilant et bienveillant permet d'accueillir et soutenir ces ressentis.

Recevoir la famille d'un enfant en situation de handicap pour la première fois peut nécessiter un peu plus de temps, de disponibilité et une certaine intimité.

Pour faire connaissance avec la famille, une présentation de la structure, une écoute des attentes des parents, un premier contact avec l'enfant permettent d'envisager la séparation et les modalités d'accueil.

Ce premier entretien qui peut être suivi d'autres avant la mise en place de l'accueil permet d'évaluer l'attente des parents, les possibilités d'accueils pour chaque enfant et d'établir un contrat réaliste en adéquation avec les besoins de l'enfant, les désirs de la famille et les possibilités de la structure.

Le projet d'accueil individualisé (si l'accueil de l'enfant au sein de la structure le nécessite) :

Ce document est avant tout une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des parents, de l'équipe, du médecin de structure et des spécialistes qui suivent l'enfant.

Il précise :

- les signes et symptômes à repérer,
- les mesures à prendre
- les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques...
- les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires....
- les partenaires engagés

Pour ce faire, il semble important de laisser aux parents un rôle d'acteur dans la mise en place, la direction peut se charger de l'organisation à la demande des parents et en concertation avec eux.

Ce projet nécessite tout au long de l'accueil de l'enfant des évaluations qui doivent être programmées pour procéder à des modifications si besoin.

L'organisation du temps d'adaptation :

Mieux le temps d'adaptation sera préparé plus l'accueil de l'enfant sera serein. Ce temps permet de mettre en place une période de transition entre la vie à la maison et la vie en collectivité, il aide l'enfant et le parent à se séparer en sécurité. Accompagner la séparation est essentielle, ce moment peut raviver un vécu douloureux (hospitalisation...) et être un véritable baromètre de l'état affectif de l'enfant.

Ce temps est une rencontre entre la structure d'accueil, la famille et l'enfant. La durée et le rythme du temps d'adaptation peuvent être prévus avec la famille mais réajustés en fonction des réactions de l'enfant, de la disponibilité du parent.

Cette période se passe de la même façon que pour les autres enfants selon le projet et les habitudes mises en place dans chacune des structures. (Référence ou non.....)

L'enfant dans la structure :

Comme pour tous les enfants, la structure et les professionnelles doivent répondre « aux besoins ordinaires », les besoins plus spécifiques sont pris en charge par d'autres dispositifs.

Les besoins ordinaires sont les besoins d'attachement, de sécurité affective, d'éducation, de socialisation, d'éveil et de respect du rythme (sommeil, alimentation, hygiène...).

Pour autant, les besoins ordinaires de certains demandent des adaptations dans les modes de fonctionnement de chacun et de l'organisation.



La qualité de l'approche corporelle et relationnelle aux moments des repas, du change, de l'habillage, de l'accompagnement au sommeil a une grande importance pour un enfant blessé dans son corps ou son identité.

Les objectifs des professionnels doivent donc être réalistes et seront les mêmes pour tous les enfants accueillis.

#### Avec l'équipe :

Il est important de savoir identifier au mieux les informations nécessaires pour accueillir au mieux cet enfant. Il s'agit de pouvoir se représenter les capacités ou incapacités de façon à ajuster sa pratique professionnelle.

Le lien avec la famille reste essentiel car elle connaît très bien son enfant, sa personnalité, son histoire, son quotidien et les raisons qui motivent la demande d'accueil.

Le gestionnaire pourra être sollicité pour renforcer l'équipe ou les équipements en matériel ou organiser des temps d'information et de formation sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap, sur la représentation du handicap, sur l'écoute et l'accompagnement des familles.

#### Les locaux :

L'aménagement de l'espace est pensé pour que l'enfant comme tous les autres se sente attendu, considéré et trouve sa place dans un lieu sécurisé.

Selon le fonctionnement propre à chaque structure il s'agira d'avoir son nom sur un casier, une étiquette, un logo et d'éventuels dispositifs spécifiques à la nature du handicap qui pourront être pensés et installés (pictogrammes...).

#### Avec les autres enfants :

Préparer l'arrivée d'un enfant avec les enfants présents est une façon de respecter les uns et les autres. Annoncer simplement l'arrivée de l'enfant, le nommer, parler de lui permet d'ouvrir le groupe à l'enfant qui arrive et à lui faire une place.

#### Préparation du départ :

Le départ de l'enfant, quittant l'établissement d'accueil vers un autre univers, nécessite l'organisation de la continuité des actions autour des réseaux mis en place.

La phase de préparation, comme pour tous les enfants, est une étape importante pour faciliter l'intégration.

Avec les parents, l'équipe, les intervenants extérieurs et professionnels de la nouvelle structure (instituteurs, éducateurs...) sont tous concernés pour accompagner l'enfant.

## LES VALEURS PROFESSIONNELLES DE L'EQUIPE:

(Réactualisé le 26 Janvier 2021)

### ❖ BIENVEILLANCE

- Etablir une sécurité physique et affective pour chaque enfant accueilli et entre adultes, en proposant un aménagement de l'espace, un positionnement professionnel adapté.
- Prendre le temps de faire les choses.
- Favoriser les échanges individuels au sein de l'accueil collectif.
- Adopter une posture d'accompagnement et favoriser **une attitude bien traitante et positive** envers les adultes et les enfants. Faire preuve d'**empathie** et de disponibilité pour accueillir les émotions de chacun.
- Travailler en **collaboration** avec les parents (1ers éducateurs de leur enfant) afin de veiller à une cohérence entre les lieux familial et collectif.

### ❖ RESPECT

- Respect du rythme de chacun, dans sa diversité et dans son **autonomie**.
- Utilisation de l'observation et de la verbalisation comme outil de travail.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant par la mise en place de situations et d'activités pédagogiques adaptées.
- Eveiller la **conscience écologique** des enfants et les sensibiliser au **respect de l'environnement** et aux enjeux du développement durable.

### ❖ ESPRIT D'EQUIPE

- Valoriser les compétences de chaque membre de l'équipe. Utiliser nos complémentarités pour les mettre au service de l'enfant et de sa famille.
- **S'entraider** et avancer ensemble pour proposer un accueil de qualité aux familles.
- Veiller à la cohésion d'équipe en faisant preuve de **tolérance** et de **non-jugement** les uns envers les autres, d'équité.

# LE PROJET PEDAGOGIQUE

## 4. L'équipe : composition et rôles

### a. *Composition*

L'équipe est composée :

- D'une éducatrice de jeunes enfants, directrice de la structure à temps plein
- D'une auxiliaire de puériculture à 60% ETP
- D'une auxiliaire de puériculture à temps plein
- De deux agents d'animation à temps plein

### b. *Rôle de chacune dans la structure*

#### i. *L'éducatrice de jeunes enfants*

#### Taches relevant de la fonction de direction

#### S'occupe de la gestion et de l'administration

- **Gestion :**
  - Elle gère les aspects financiers du service (budget, subventions, facturations, encaissements, PSU, statistiques, documents CAF...) et travaille en relation avec les services de la communauté de communes.
  - Elle établit et met en place les contrats de mensualisation
  - Elle participe aux bilans du CEJ
  - Elle établit les plannings hebdomadaires
  - Elle organise et planifie les formations
  - Elle organise des séances d'analyse de la pratique
- **Administration :**
  - Elle informe et inscrit les familles
  - Elle organise leur suivi (courriers, mises à jour de documents, des bases ressources, absences, modifications de contrats...)
  - Elle organise l'attribution des places d'accueil de moins de 2.5 jours/semaine pour l'année scolaire
  - Elle organise l'encadrement des stagiaires : planifie les stages, mets en signature au président de la communauté de communes les conventions de stage, organise l'encadrement avec une référente, suit et participe à certains temps d'évaluation avec cette référente et le stagiaire, entretien les contacts avec les établissements scolaires
  - Elle est en relation avec les différents partenaires (gestionnaire, PMI, CAF...)
  - Elle veille au respect de l'agrément : adéquation personnel / nombre d'enfants accueillis, norme de sécurité, mesures d'hygiène.
  - Elle veille à faire respecter le règlement de fonctionnement

#### Gère et encadre l'équipe

- Elle impulse une dynamique

- Elle crée une cohésion, en veillant à ce que chacune travaille en lien avec les autres
- Elle planifie, organise, prépare et anime des réunions d'équipe
- Elle met en place des temps d'évaluation
- Elle gère les absences (récupération, congés, maladies...)
- Elle valorise chaque membre de l'équipe dans son rôle
- Elle recueille les besoins, observations, remarques de l'équipe pour remédier à différentes situations
- Elle aide l'équipe dans l'organisation des activités (pédagogie, techniques, adaptation des activités, planification...)
- Elle reste disponible et ouverte à toutes remarques susceptibles d'améliorer notre travail (initiatives, projets...)

### **Taches relevant de la fonction d'éducatrice de jeunes enfants**

- Elle veille au respect des projets éducatif et pédagogique élaborés en équipe (respect des objectifs visés, moyens adaptés...) et organise son évaluation
- Elle accompagne l'enfant dans son développement global et la construction de sa personnalité par la mise en place d'activités adaptées à ses capacités, besoins et rythme
- Elle repère les besoins éducatifs de la structure en veillant à la diversité des situations pédagogiques, matériel et fournitures, en préparant les commandes de matériels...
- Elle transmet :
  - le temps d'accueil de l'enfant dans la structure aux parents
  - le déroulement de la journée ou matinée à sa collègue, en l'absence de cette dernière
  - toute information utile à l'équipe
- elle informe les familles et mes soutient dans leurs tâches parentale en restant à leur écoute

### ***ii. Les auxiliaires de puériculture***

Les auxiliaires de puériculture assurent le bien-être des enfants dont elles ont la charge, au niveau physiologique, psychologique et psychique. Elles ont un rôle éducatif et préventif vis-à-vis des enfants.

#### **Mission 1 : Au service du développement de l'enfant**

L'auxiliaire de puériculture :

- Accueille individuellement les enfants et leur famille à l'arrivée et au départ
- Etablit une relation sécurisante et de confiance avec l'enfant et sa famille
- Participe activement à l'adaptation des enfants au sein de l'établissement
- Aide à la séparation en proposant des conditions favorables et en préservant les liens avec la famille
- Reçoit, transmet un message et relaye l'information auprès de la directrice
- Est accueillante vis-à-vis des parents et pense à leur place dans la structure. Elle valorise et soutient la fonction parentale et rend les familles actrices des différents projets.

Concernant l'éveil des enfants, l'auxiliaire de puériculture :

- Veille à la sécurité des enfants tant physique qu'affective
- Gère seule un groupe d'enfants
- Veille et utilise un langage adapté vis-à-vis des enfants



- Organise et anime des activités d'éveil adaptées aux enfants en favorisant leur participation et leur épanouissement.
- Observe les enfants et analyse les situations en équipe
- Est à l'écoute de l'enfant pour répondre à ses besoins physiques et affectifs, en respectant son rythme individuel
- Accompagne l'enfant dans tous ses temps de vie.
- Favorise les interactions enfant/enfant et enfant/adulte dans le respect de la vie de groupe

Concernant la santé et l'hygiène l'auxiliaire de puériculture :

- Accompagne l'enfant au moment du sommeil
- Donne les repas
- Respecte le régime alimentaire et prépare les biberons
- Participe à la surveillance médicale des enfants, applique le programme de suivi médical demandé par l'infirmière ou la directrice.
- Administre les traitements médicaux en fonction de l'ordonnance sous couvert de l'infirmière ou de la directrice.
- Gère la lingerie (lavage, rangement du linge, suivi des stocks, etc...)

Concernant les locaux l'auxiliaire de puériculture :

- Crée et aménage un lieu de vie sécurisant et adapté aux besoins des enfants
- Crée un lieu de vie ludique où chaque enfant peut expérimenter, faire des acquisitions et tendre vers l'autonomie
- Assure l'hygiène et l'entretien de l'espace de vie de l'enfant
- Applique les règles d'hygiène et de sécurité
- Range, respecte et entretient le matériel mis à disposition
- Gère les stocks (couches et produits d'entretien)

### **Mission 2 : préparation des repas**

- Prépare et sert les repas et goûters
- Rince la vaisselle et la met dans le lave-vaisselle
- Entretient la cuisine : nettoie les appareils ménagers et les locaux
- Met la table en fonction du nombre d'enfants
- Gère des stocks alimentaires (goûter lait)

### **Mission 3 : travail en équipe**

- Tient à jour un cahier de transmission afin de conserver une trace écrite des événements majeurs
- Facilite l'intégration des nouveaux ou du personnel intervenant ponctuellement
- Participe à l'analyse de la pratique
- Participe à l'organisation des temps forts.
- Participe à l'encadrement des stagiaires

### **Mission 4 : posture professionnelle : savoir comportemental**

- Respecte le cadre confidentiel des informations reçues dans le cadre professionnel
- Respecte la réglementation interne de l'établissement et les axes éducatifs décidés en équipe.
- Entretient ses compétences, évalue ses besoins professionnels
- Suit avec assiduité les formations programmées et met en application les connaissances acquises
- Accompagne (et non conseiller) le parent dans ses interrogations face à son rôle vis-à-vis de son enfant.

- A une attitude bienveillante vis-à-vis des enfants, des parents et des professionnels

### **iii. Les agents d'animation**

#### **Missions et Activités principales**

Accueillent l'enfant et sa famille

Assurent la prise en charge de l'enfant tout au long de la journée

Entretiennent quotidiennement les locaux et le matériel

#### **Mission 1 : Au service du développement de l'enfant**

Accueil des enfants et de leur famille

- Accueillent individuellement à l'arrivée et au départ l'enfant et sa famille
- Etablissent une relation sécurisante et de confiance avec l'enfant et sa famille
- Reçoivent, transmettent un message et relayent l'information auprès de l'auxiliaire ou de l'éducatrice spécialisée.
- Participent activement à l'adaptation de l'enfant au sein de l'établissement.
- Aident à la séparation en proposant des conditions favorables et en préservant les liens avec la famille.

Etre accueillant vis-à-vis des parents et penser à leur place dans la structure

- Valorisent et soutiennent la fonction parentale

Eveil des enfants et bien être

- Veillent à la sécurité des enfants tant physique qu'affective
- Gèrent seule un groupe d'enfants
- Veillent à utiliser un langage adapté vis-à-vis des enfants
- Organisent et animent des activités d'éveil adaptées aux enfants en favorisant leur participation, leur épanouissement
- Observent les enfants et analysent les situations en équipe
- Sont à l'écoute de l'enfant pour répondre à ses besoins physiques et affectifs, en respectant son rythme individuel
- Accompagnent l'enfant dans tous ses temps de vie
- Favorisent les interactions enfant/enfant et adulte dans le respect de la vie de groupe

Santé et hygiène

- Accompagnent l'enfant au moment du sommeil
- Donnent le repas
- Préparent les biberons

Locaux

- Créent et aménagent un lieu de vie sécurisant et adapté aux besoins des enfants
- Créent un lieu de vie ludique où chaque enfant peut expérimenter, faire des acquisitions et tendre vers l'autonomie
- Aident aux tâches ménagères, nettoyage des plans de changes
- Appliquent les règles d'hygiène et de sécurité
- Rangent, respectent et entretiennent le matériel mis à disposition
- Entretiennent de façon hebdomadaire le matériel mis à disposition des enfants.

## **Mission 2 : Préparation des repas**

- Cuisine en liaison froide
- Allument les feux (à la bonne température)
- Réchauffent les plats
- Coupent et installent les entrées, les desserts et les ingrédients annexes.
- Apportent les chariots en salle de restauration
- Réceptionnent la livraison des repas
- Organisent et rangent les réfrigérateurs
- Préparent et servent les repas et goûters
- Rincent la vaisselle et la mettent dans le lave-vaisselle
- Entretiennent la cuisine (nettoyer les appareils ménagers et les locaux)
- Mettent la table en fonction du nombre d'enfants

## **Mission 3 : Travail en équipe**

- Tiennent à jour un cahier de transmission afin de conserver une trace écrite des événements majeurs
- Facilitent l'intégration des nouveaux ou du personnel intervenant ponctuellement
- Participent à l'analyse de la pratique
- Participent à l'organisation des temps forts.

## **Mission 4 : posture professionnelle : savoir comportemental**

- Respectent le cadre confidentiel des informations reçues dans le cadre professionnel
- Respectent la réglementation interne de l'établissement et les axes éducatifs décidés en équipe.
- Entretiennent leurs compétences, évaluent leurs besoins professionnels
- Suivent avec assiduité les formations programmées et mettent en application les connaissances acquises
- Accompagnent (et non conseillent) le parent dans ses interrogations face à son rôle vis-à-vis de son enfant.
- Ont une attitude bienveillante vis-à-vis des enfants, des parents et des professionnels

## **5. Le déroulé d'une journée type**

Un agent d'animation et une auxiliaire de puériculture ou l'éducatrice de jeunes enfants arrivent à 7h15. Elles ouvrent toutes les portes de la structure (porte d'entrée des agents côté cuisine « propre » et porte côté cuisine « sale » ainsi que la porte d'entrée de la structure pour les familles. L'écran tactile est mis en route. La structure est aérée au maximum pour une meilleure qualité de l'air : ouverture des baies vitrées, des fenêtres des chambres, de la fenêtre de la salle de bain, de la cuisine (été comme hiver).

La salle de vie est mise en place par l'auxiliaire ou l'éducatrice de jeunes enfants (si cela n'a pas été fait la veille) : les tapis sont mis en place et les jeux sont installés pour être prêts à jouer. Un coin jeux de construction avec quelques constructions faites et des éléments du jeu posé à côté, un coin jeu de rôle (petites voitures, train, personnage...) installés et qui donnent envie de s'inventer des histoires, un coin jeux symbolique et imitation (poupée, déguisements...) avec des poupées habillées et mises en scène, la dinette installée (table mise...) un coin moteur (toboggan, piscine à balles, chevaux à bascules, objets à tirer...), un coin jeux d'exercice (toboggan à balles, boîtes à formes...) qui peut être mélangé avec le coin sensoriel (pour les bébés mais pas que...) en faisant attention à ne pas sortir plus de trois ou quatre jeux, les autres étant installés sur les étagères, un coin calme (livres,

peluches...) qui donne envie de se poser pour lire... Quelques jeux de table ou coloriages sont mis en place pour l'accueil des enfants. Tout est prêt à 7h30 pour l'accueil des familles. Les enfants n'étant pas nombreux de si bonne heure, l'agent pourra en profiter pour s'occuper du linge (mise en route de la machine à laver ou du sèche-linge, pliage et/ou rangement du linge)

Pendant ce temps, l'agent d'animation relève la température du réfrigérateur, et après s'être équipée d'une charlotte, de sabots et d'une blouse, fais l'inventaire de la livraison des repas et prépare le repas de midi : transfert du contenu des plats inox (plat chaud) dans des contenants en verre individuels pour les plus petits qui mangent selon leur rythme. Les repas des plus grands qui mangent à 11h30, tous ensembles sont chauffés dans les plats inox. Pour les entrées, laitage et desserts, il en sera de même (contenants individuels ou collectifs selon le rythme des enfants). Les biberons de midi sont préparés ainsi que ceux du goûter, dans la mesure du possible. Les prénoms des enfants seront notés sur tous les contenants individuels.

Une fois effectué, les repas sont placés au réfrigérateur et triés de façon à ce que n'importe quel membre de l'équipe, stagiaire... sache quoi donner à manger à tel ou tel enfant.

Le chariot de cuisine est préparé pour midi (à l'aide de la fiche accrochée au-dessus du plan de travail), et le nécessaire pour la collation posé sur le bar. Si cela n'a pas été fait la veille, le lave-vaisselle est vidé et la vaisselle propre est disposée sur le chariot, le bar en fonction des besoins, ou rangée.

Les plans de travail sont nettoyés à la fin de cette tâche selon le protocole affiché.

Les deux agents se retrouvent alors afin d'accueillir les familles restantes. Un agent accueille et s'occupe des petits moyens et le second agent accueille et s'occupe des grands (autant que possible).

A 9h00, l'ensemble des enfants est sensé être arrivé, ils peuvent jouer un moment (jeux libres) puis, aux alentours de 9h15, ils sont dirigés à la salle de bain pour un passage aux toilettes et/ou se laver les mains avant la collation.

A 9h30, petits et grands sont installés à table pour un temps de rassemblement avec chansons et/ou histoires et collation de fruits frais apportés par les parents.

Vers 10h00/15 une activité est proposée à l'ensemble des enfants en un seul groupe ou deux plus petits groupes.

Les activités durent jusque vers 11h00 (les enfants n'étant pas obligés d'y participer ou peuvent venir le temps qu'ils souhaitent). A 11h00, les enfants vont jouer dehors accompagnés par un des professionnel pendant que l'autre range, nettoie. Les professionnels du soir arrivent, prennent connaissance des transmissions et peuvent s'installer auprès des enfants.

Vers 11h15, les enfants se dirigent vers la salle de bain, avec le professionnel qui s'occupe d'eux le soir, pour un passage aux toilettes et/ou lavage de mains avant repas, (pour les plus grands car les plus petits mangent selon leur rythme). Pendant ce temps le professionnel qui s'occupe des grands le matin sort les repas du four et du frigo et les mets sur le chariot (en pensant bien à relever la température des légumes ou viande et noter sur la feuille « relevé de température »). Il réceptionne ensuite les enfants à table et leur met leur bavoir. Le temps repas est détaillé dans un paragraphe spécifique.

A la fin du repas, les enfants pourront retourner jouer un moment le temps que ce soit leur tour de passer à la salle de bain pour se préparer pour la sieste.

- Le professionnel qui s'occupait des bébés le matin part en pause et en revenant, fait le nettoyage de la cuisine



- Le professionnel du soir qui s'occupe des bébés finit de donner les repas et accompagne à la sieste les enfants qui en ont besoin
- Le professionnel qui s'occupait des grands le matin est parti en pause au moment du repas des grands et en revenant, prépare les enfants pour la sieste
- Le professionnel du soir qui s'occupe des plus grands surveille le reste des enfants qui jouent en attendant d'aller se coucher, puis part en pause

Un à un les enfants ayant besoin de se reposer sont dirigés dans leur lit respectif. Les réveils sont échelonnés selon les rythmes de chacun. Des jeux calmes sont proposés au réveil ou des activités ne nécessitant pas trop la présence de l'adulte afin que celui-ci reste disponible pour les enfants qui se réveillent. Vers 15h00, le second professionnel sort du chambre des grands et une petite activité pourra être proposée si les enfants le souhaitent, en attendant l'heure du goûter (15h30).

Après le goûter, les enfants sont en jeux libres avec un professionnel présent pour eux et le second professionnel commence l'entretien des locaux. Ce dernier reste toutefois disponible pour effectuer les changes ou renforcer la surveillance lors des transmissions. Toutes les pièces sont aérées (suivant la température extérieure, en présence (ou non) des enfants). Les professionnels restent vigilants au comportement des enfants pour qui le départ de leur camarade peut entraîner de l'anxiété.

Au départ du dernier enfant, le professionnel qui était en sa présence éteint l'écran tactile puis, rejoint son collègue afin de terminer l'entretien des locaux.

Les fenêtres sont refermées, l'alarme remise en route et la structure fermée à clé.

## **6. Les temps d'adaptation, d'accueil et de séparation**

### ***a. Temps d'adaptation***

(Retravaillé en équipe le 23/08/2021)

Objectifs de la mise en place de la période d'adaptation :

- Connaître l'enfant et sa famille, leurs habitudes
- Etablir une relation de confiance (entre l'enfant et l'adulte, entre le professionnel et les parents)
- Permettre à la famille et à l'enfant de découvrir concrètement l'équipe, les locaux, le fonctionnement de la structure
- Donner des repères à l'enfant en adoptant une posture attentive et à l'écoute.

Déroulement d'une adaptation :

**1<sup>er</sup> rendez-vous d'inscription:** Les parents et la directrice conviennent d'un rendez-vous. Lors de ce rendez-vous l'enfant est présent (si déjà né) et pourra, selon son souhait et celui de ses parents, se rendre dans la salle de vie.

Lors de ce rendez-vous la directrice va être à l'écoute des besoins et attentes des familles. Elle va pouvoir présenter :

- Le fonctionnement de la crèche (jours d'ouvertures, horaires, règlement de fonctionnement et protocole de santé...)
- L'équipe avec pour appui les photos dans le hall d'entrée
- Le choix du logo qui représentera l'enfant dans le hall d'entrée, les casiers, les corbeilles de linge, les lits.
- Les valeurs de la crèche et le projet pédagogique

Ensuite, toute la partie administrative va être faite (récupération des documents nécessaire à l'inscription, remplissage du dossier sur informatique, photocopie du carnet de santé...)

A la fin de l'entretien une personne « référente » est attribuée à l'enfant et à sa famille. Cette personne référente est le professionnel qui servira de repère à l'enfant et à sa famille le temps que tous, s'habitue à l'ensemble de l'équipe et au fonctionnement de la structure. Cette personne ressource pour la famille sera leur interlocuteur privilégié et servira d'intermédiaire entre la structure et la famille.

Ce rendez-vous sera clôturé par la visite des locaux, la présentation du référent si celui-ci est présent au moment du rendez-vous et la prise d'un second rendez-vous pour la 1<sup>ère</sup> adaptation avec le référent en question.

**2<sup>nd</sup> rendez-vous :** celui-ci se déroule entre le(s) parent(s), l'enfant et le référent. Lors de cette rencontre sera fait :

- La fiche repas
- Le questionnaire concernant les habitudes de vie de l'enfant

Ce second rendez-vous est plus ou moins long selon les familles et pourra être suivi d'un temps de première séparation d'environ 30 minutes. Au retour des parents les prochaines heures d'adaptation seront fixées avec une augmentation de la durée d'accueil en fonction de l'enfant, de son rythme, des disponibilités des familles.

La « référente » de l'enfant l'emmènera progressivement au groupe, favorisera le jeu individuel ou collectif et l'incitera progressivement à se détacher d'elle. Il sera nécessaire que le professionnel fasse une transmission plus détaillée que pour ses pairs en verbalisant notamment de manière objective, les émotions de l'enfant. Elle amènera progressivement l'enfant à se tourner vers le reste de l'équipe

Quelle posture professionnelle est attendue sur le temps d'adaptation?

Accueillir une nouvelle famille, c'est accompagner enfant et parents dans la séparation avec un temps d'adaptation. Ce temps d'adaptation est la période de transition avant l'entrée définitive dans la structure où tous les acteurs, nouvel enfant accueilli, enfants déjà présents dans la structure, parents et professionnels, vont apprendre à se connaître. C'est le moment où les rapports de confiance vont s'établir, aussi bien entre adultes qu'entre les professionnels et l'enfant. Une fois cette confiance acquise, l'enfant se sentira en sécurité (aussi bien physique qu'affective) et pourra ainsi s'épanouir.

Pour assurer, la bonne réussite de ce moment, le professionnel doit adopter une posture permettant à l'enfant et sa famille de se sentir accueilli et en confiance. Pour cela, l'équipe s'assure d'être cohérente dans ses pratiques et suit le même fil conducteur pour le déroulement de l'adaptation. ). Il est important de mettre en place une régularité dans la manière d'accueillir l'enfant (garder toujours le même déroulement, proposer des jeux connus). L'agent en référence se rend disponible physiquement et psychiquement pour cet enfant, afin d'accueillir les émotions et de rassurer si besoin. La professionnelle sera dans une posture d'observation et à l'écoute de la communication verbale et non verbale de chacun (posture, langage corporel). La professionnelle veillera également à verbaliser ce qui se passe pour l'enfant, mais aussi ce qui se passe autour de lui et ce que peuvent vivre les autres enfants (pleurs, conflits...).

## ***b. Temps d'accueil et de séparation au quotidien (arrivées et départs)***

Ces arrivées et départs s'inscrivent tout naturellement dans la continuité de travail amorcée avec les parents lors du temps d'adaptation, et viendront consolider les rapports de confiance qui ont pu être établis.

**Un temps de transmission est nécessaire pour les familles et l'équipe afin d'assurer une continuité dans l'accueil entre la structure et le domicile. Ce temps permet de connaître l'heure du lever, des repas, du sommeil... Durant ce temps il est nécessaire que parents et professionnels soient à l'écoute l'un de l'autre, que les professionnels facilitent la séparation et établissent un climat chaleureux afin que parents et enfants se sentent en sécurité et en confiance. Familles et professionnels doivent se rendre disponibles pour ce temps d'échange et les professionnels respecteront le temps de disponibilité plus ou moins long des familles.**

**L'attitude contenante (ex. : prendre l'enfant dans ses bras) chaleureuse, souriante et agréable du professionnel rassurera parents et enfants lors de cet accueil chargé d'émotions.**

**L'accueillante se positionnera au sol vers les tapis ou sur les petites chaises vers les tables (autant que possible) et invitera les parents à s'avancer vers elle. Elle sera disponible, à l'écoute ...**

**Il sera possible de créer une ambiance chaleureuse (musique...)**

**Afin d'accueillir au mieux chaque famille les professionnels inviteront celle-ci à entrer dans la salle. Un café des parents sera proposé de temps en temps. Attention toutefois à préserver la confidentialité des échanges. La séparation de l'enfant sera facilitée en accompagnant ce dernier vers le jeu. Il est important de prendre le temps avec les enfants et les adultes.**

Respect du temps de séparation le matin et de retrouvailles le soir plus ou moins long. Laisser le temps à l'enfant d'arriver. Les arrivées se font à partir de 7h30 et jusqu'à 8h50 pour le bon déroulement de la journée et afin de réserver un accueil de qualité à chaque famille.

Un professionnel sera présent dès 7h15 afin de préparer la salle avant les arrivées ce qui lui permettra de se rendre disponible pour l'accueil.

En ce qui concerne l'aménagement de l'espace, la salle de vie sera installée de façon à être « prête à jouer » tout comme expliqué précédemment.

Les professionnelles veilleront à ce qu'un roulement des jeux soit effectué tous les mois en décalé (un mois l'espace de jeux symbolique, un mois celui des constructions...)

Les porte-manteaux et casiers du hall d'entrée auront les logos des enfants accueillis le jour J et le planning de l'équipe sera mis à jour. Concernant les casiers, les enfants sachant marcher auront les casiers du bas afin d'être plus autonomes et ceux du haut seront réservés aux bébés afin de faciliter la pose des sacs à langer par les parents qui n'auront ainsi, pas besoin de se baisser.

En ce qui concerne les porte-manteaux, ceux de gauche, près de la table à langer serviront aux enfants ne sachant pas marcher et ceux plus à droite aux plus grands.

Cette organisation permettra de favoriser l'autonomie des plus grands, de faciliter l'accueil des plus petits et permettra aussi aux familles de se sentir attendu.

Respect des rituels (passage de bras en bras, jeux du parent avec son enfant, faire « coucou » par la fenêtre...). Attention tout de même à ce que le temps de séparation ne s'éternise pas car il n'en sera que plus difficile pour l'enfant. Il faut donc apprendre à partir au bon moment et les professionnels veilleront à orienter les parents dans ce sens afin que les au revoir ne durent pas.

La professionnelle accueillante devra rester visible et disponible pour l'ensemble des enfants afin de garder un cadre affectif sécurisant.

Ce temps d'accueil est un temps de jeux libres pour les enfants. L'accueillante pourra pendant les moments « de creux » et si les enfants jouent seuls, plier le linge et le ranger tout en gardant un regard bienveillant et sécurisant sur eux.

Si un enfant est présent lors des transmissions, bien faire attention aux paroles dites au-dessus de sa tête. Si celle-ci le concerne il faudra favoriser le dialogue avec l'enfant en s'adressant directement à lui. Le soir, l'enfant qui sait parler pourra être incité à raconter sa journée en le questionnant ou en lui demandant de raconter son « œuvre » qu'il remettra à son parent de main à la main... Il faudra que parents et professionnels veillent à rester objectifs, à ne pas porter de jugement lors de ces transmissions.

Pour une bonne continuité d'accueil il sera nécessaire de prévoir un temps de relève (aussi bien pour le groupe des petits moyens que des grands). Ce temps pourra être avant le repas des grands pour ce groupe et en début d'après-midi pour les petits-moyens mais sera adapté en fonction du déroulement de la journée.

Le soir, les départs pourront s'effectuer à partir de 16h00 et jusqu'à 18h20. L'équipe respectera le sommeil des enfants. Ils ne seront pas réveillés avant l'arrivée des familles sauf demande exceptionnelle en cas de RV chez le médecin, départ anticipé...

Dans ce cas-là, le goûter pourra être pris soit sur place avec les parents, soit il pourra être proposé qu'ils l'emportent (boite lunch).

Tout comme le matin, le temps des retrouvailles sera accompagné par la parole et les gestes des professionnels qui adopteront une attitude chaleureuse, agréable et souriante.

Attention au temps que prennent les transmissions. Chaque famille n'a pas la même disponibilité le matin ou le soir et la professionnelle assurant les transmissions est seule avec le groupe d'enfants et ne peut pas les laisser trop longtemps avec une attention réduite (La seconde professionnelle étant soit en cuisine, le matin, soit à l'entretien des locaux, le soir). Tout comme le matin, il est nécessaire d'être à la hauteur des enfants et d'inviter les parents à nous rejoindre. Etre vigilant à la sécurité des enfants.

Parents et professionnels s'adaptent au temps de chacun, les transmissions seront objectives, sans jugements, basées sur les observations des professionnels. Ceux-ci veilleront à la discrétion de certaines transmissions et seront vigilants à garder l'anonymat des autres enfants notamment en cas d'incident (morsure...).



## **7. Les temps repas (collation, repas, goûter)**

**(Retravaillé le 23/08/2022)**

Les trois temps de repas (collation, repas et goûter) sont les temps forts d'une journée à la crèche et répondent au besoin essentiel de se nourrir. Ils rythment le temps passé dans la structure, offrent un temps privilégié en groupe ou individuel pour les bébés. Ces temps seront annoncés afin de permettre aux enfants de ranger un peu la salle avec l'adulte et ensuite de se rendre dans la salle de bain pour se laver les mains

### Sensibilisation aux 5 sens,

- Découverte du goût, des textures, des odeurs,
- Plaisir visuel
- Rituel des chansons/histoires terminé par une chanson où l'on nomme les enfants et les adultes. Cette dernière chanson, accompagnée de gestes, favorise la communication par imitation. Le fait de nommer chaque enfant par son prénom lui donne une place dans le groupe (ouïe).

### Favoriser l'autonomie de l'enfant : les enfants pourront

- Se laver les mains au robinet (ou au gant en cas de repas à l'extérieur) avant le repas et se nettoieront le visage et les mains avec un gant, devant le miroir, après le repas,
- Se servir seuls certains plats si la chaleur du plat le permet,
- Débarrasser verres et couverts et les déposer dans la bassine (à tour de rôle)

### Moments conviviaux, d'échanges, de socialisation :

Les moments de repas offrent une activité de socialisation avec des règles à respecter. Ils sont un espace de partage, de plaisir et de langage entre enfants et enfant/adulte. Afin de maintenir une ambiance calme et sereine il est important de faire attention au niveau sonore (voix basse de l'adulte et du groupe d'enfants).

Des repas de type pique-nique seront proposés régulièrement aux enfants.

### **Préparation matérielle en amont**

Les professionnels prépareront en amont la disposition des tables, des chaises, transats (...) afin de faire soit une seule table soit 2 tables bien distinctes en fonction des enfants accueillis et de leur développement. Il sera nécessaire de les installer confortablement avec du mobilier adapté : (Chaises sans accoudoir, chaises avec accoudoirs, chaises au sol avec tablette), et pour les plus petits : transats, « doomoo », bras du professionnel...). Il sera nécessaire de veiller à ce que les enfants aient les pieds qui touchent le sol lorsqu'ils sont assis sur les chaises afin d'être bien installés. Dans le cas contraire, il sera nécessaire de disposer des « marche pieds » ou d'installer les enfants sur les chaises à même le sol avec tablette.

Les bavoirs seront distribués puis attachés au cou des enfants. L'adulte positionnera le chariot ou les éléments du repas à proximité et aura un positionnement à table qui lui permet de limiter ses déplacements. Si l'adulte se déplace trop fréquemment, l'enfant, par imitation, risque de se lever de sa chaise très souvent.

### **Collation : 9h30-10h00**

Après le temps des accueils échelonnés, la collation permet de rassembler les enfants autour de la table et offre un temps de « pause » dans les nombreuses activités de jeux des enfants.

Préparer les fruits à l'avance sur la table des enfants afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent venir voir les fruits entiers, les sentir, les toucher avant épluchage.

Préparer l'espace avec tables et chaises en nombres suffisant et bavoirs sur la table.

Proposition à l'ensemble du groupe d'enfants (si ceux-ci ont déjà intégrés les fruits crus)

La grande table pourra accueillir jusqu'à 10 enfants qui permet de rassembler tout le groupe après tous les accueils du matin effectués.

C'est un moment de partage où des histoires et chansons entameront ce temps. Les rituels permettent de donner des repères aux enfants. Les enfants ne sont pas obligés de venir mais on veillera à ce qu'ils n'interfèrent pas dans le groupe. Ces chants ou histoires seront soit racontés par le professionnel soit écoutés au poste. Ce temps se terminera par la chanson « à table ».

Les enfants auront la possibilité de chanter et/ou boire et/ou manger

C'est l'adulte qui sert à l'aide d'une cuillère à soupe ou fait passer le plat afin que les enfants se servent. Il sera nécessaire de veiller à ce que les enfants ne touchent pas à tous les fruits

A la fin de la collation : les enfants prennent un gant, vont devant le miroir se frottent la bouche et les mains. Attention : s'adapter à l'autonomie et l'envie de l'enfant à faire seul.

Rangement puis nettoyage des tables et chaises à l'eau.

### **Repas : 11h30 à 12h15** (ou 11h15 à 12h00 selon la fatigue des enfants)

Les enfants seront installés à table selon leur développement : une table composée des enfants les plus autonomes avec accompagnement verbal de l'adulte et une table avec 2 ou 3 enfants maximum ayant besoin d'une aide plus importante de l'adulte pour la prise de repas. Les bébés, installés dans les transats mangeront l'un après l'autre, en tête à tête avec l'adulte. Lorsqu'ils sont plusieurs à devoir manger en même temps, il sera possible de faire patienter les enfants avec un bout de pain si cet aliment est déjà intégré par l'enfant.

Tout comme la collation, le temps repas sera précédé d'un rituel de temps « histoires, chansons (...) » racontées par le professionnel ou écoutées au poste.

La table sera mise par les enfants : une pile d'assiettes est donnée, l'enfant en prend une et fait passer la pile au suivant. Il en sera de même avec les verres et les bacs à couverts.

Les plats seront proposés aux enfants et ceux-ci se serviront seuls (autant que possible : selon le développement de l'enfant, la difficulté de se servir du plat en question, la chaleur du plat (...)), sous le regard bienveillant et la parole accompagnatrice de l'adulte. Il est important de respecter la faim et les goûts de chacun (proposer de goûter sans forcer) et de veiller à ce que les enfants ne se servent pas trop à la fois pour éviter le gaspillage. L'adulte invite les enfants à patienter entre chaque plat afin d'attendre tout le monde.

L'adulte encourage l'autonomie pour la prise du repas et l'enfant est autorisé à manger avec ses doigts (ce qui favorise la découverte pour les plus jeunes).

Il sera possible, occasionnellement, de proposer des plateaux repas où l'ensemble des plats sera disposés sur le plateau de l'enfant et celui-ci pourra manger le contenu dans l'ordre souhaité.

A la fin du repas, chaque enfant débarrasse son verre et ses couverts puis va prendre un gant mouillé, afin de se nettoyer les mains et le visage devant les miroirs fixés au mur, à différentes hauteurs.

Après vérification du « bon » nettoyage de l'enfant, l'adulte lui ôtera son bavoir et l'accompagnera par la parole afin qu'il mette son gant et son bavoir dans la corbeille prévue à cet effet.

Les enfants pourront alors retourner jouer en attendant la préparation individuelle pour la sieste. Le professionnel qui a donné à manger aux enfants range puis nettoie les tables et chaises au vinaigre blanc ou produit nettoyant désinfectant. Il prend ensuite du temps pour noter dans les transmissions des enfants ce que chacun d'entre eux a mangé, les saveurs qu'il a pu découvrir, les anecdotes...

Petite différence pour les bébés : les horaires des repas seront adaptés au rythme de chaque enfant par rapport au repas du matin et au besoin de sommeil. En ce qui concerne les transmissions, l'heure du repas sera bien notée en plus du repas lui-même.

## **Le goûter : 15h30 à 16h00**

Les plus petits installés sur des transats, les moyens et les grands installés autour d'une même table (toujours en veillant au confort de l'enfant avec des assises adaptées), le rituel des chansons / histoires pourra débuter.

Puis, après avoir mis les bavoirs, les goûters seront distribués. Le professionnel de cuisine le matin veillera à favoriser les éléments du goûter à manger avec les doigts. Les goûters peuvent être échelonnés suivant le réveil de la sieste.

Tout comme les deux autres temps de repas, l'autonomie des enfants (ouverture des yaourts, se servir de la compote, se laver seul à la fin du repas) sera favorisée. Les temps d'échanges, de langage, d'écoute de son prochain seront favorisés par l'adulte.

## **8. Les temps d'activités (matin et après-midi)**

Tout est activité. À tous moments de la journée, l'enfant se construit par l'intermédiaire du jeu. Toutes les activités proposées doivent être en adéquation avec le développement de l'enfant et se faire à travers le plaisir. C'est par le plaisir que l'enfant se construit. Ce dernier ne doit pas être mis en difficultés ou en échec. Chaque activité est proposée et pas imposée. L'enfant a la possibilité de dire « non ». Proposer et non imposer c'est respecter le choix de participer ou non, mais c'est aussi offrir la possibilité d'être observateur ou acteur.

Tout comme nous le verrons à la fin de ce document, l'Isle aux Loupiots étant engagé dans une démarche écologique, les activités sont souvent réalisées à partir de matériel de récupération, d'éléments fabriqués maison (comme la pâte à modeler...)

### **A. LE JEU LIBRE**

Étant donné l'âge des enfants de la crèche, on est souvent dans le jeu libre. Il faut savoir être à l'écoute et répondre aux demandes de l'enfant. Celui-ci construit son jeu et a la possibilité d'y inviter ses camarades ou l'adulte. C'est l'enfant qui mène le jeu. Le jeu libre lui permet de se socialiser et de découvrir les règles de base du respect. L'adulte doit pour cela proposer un environnement stimulant avec des objets et des jouets à sa portée. Cela lui permettra de développer son jeu suivant son besoin du moment. Durant le jeu libre, le rôle de l'adulte est de rassurer les enfants par sa simple présence, et de les laisser développer leur imagination et créativité.

Il peut répondre à ses sollicitations, mais c'est l'enfant qui dirige le jeu. Tout comme il est important de respecter le jeu de l'enfant, car c'est au travers du jeu qu'il se construit, il est primordial de lui permettre d'en sortir peu à peu et non brutalement ; nous informons les enfants qu'il est temps de sortir tranquillement du jeu et de ranger. Puis nous les informons à nouveau qu'il est temps d'aller se laver les mains pour le temps collation, repas ou goûter.

### **B. LES AUTRES ACTIVITÉS**

Les activités sont adaptées à l'âge des enfants. Elles ont pour but de stimuler l'expression orale, corporelle, motrice... L'acquisition de la motricité, le développement sensoriel, le besoin de l'identification, l'exploration de l'imaginaire, l'éveil et surtout le plaisir sont autant de notions que l'enfant développera au travers des activités. Les activités sont proposées dans une ambiance de mise en sécurité et confiance, tout en sachant orienter l'enfant et lui donner les limites nécessaires. Quelle que soit l'activité, il faut laisser l'enfant jouer. Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de l'individualité de sa personnalité.

Quelles sont ces activités ?

Les jeux dirigés nécessitent la présence de l'adulte. Certaines règles sont à respecter (attendre son tour, respecter les règles du jeu...) Ex jeu de société, jeu de cache-cache...

Les jeux psychomoteurs favorisent le développement physique et participent au développement harmonieux des fonctions relationnelles et sensorielles. C'est ainsi que se met en place le schéma corporel de l'enfant et son éveil sensoriel (Ex.: activités manuelles, jeux sensoriels, jeux de construction, jeux de manipulation...)

Les regroupements pour le temps du chant peuvent être considérés comme activité en soi. Ils ont lieu vers 9h15 et 11h15, avant les temps de collation et repas. C'est le moment de la formation du groupe. Il est agrémenté de comptines, de chansons et d'histoires. IL finit par une chanson qui permet de nommer chaque enfant. Ce temps favorise la parole, la gestuelle, mais aussi la socialisation.

Des ateliers cuisine sont animés au moins une fois par mois, par un des professionnels. Il propose un atelier culinaire qui s'intègre au menu du jour. Les enfants y découvrent par leurs 5 sens que la confection d'un repas se divise en plusieurs étapes.

Des ateliers psychomoteurs sont mis en place. Au travers d'un matériel adapté, nous proposons des jeux permettant aux enfants de découvrir leurs capacités corporelles. Parallèlement à tout cela, l'équipe veille à proposer diverses activités plus ou moins dirigées comme la peinture, le collage, les gommettes, le transvasement, la pâte à modeler...

Autant d'activités qui permettent aux enfants de s'exprimer, de développer leur aisance corporelle, de gagner en autonomie et tout simplement de prendre du plaisir.

L'attention des professionnels à ne pas transmettre de manière précoce

Chaque enfant accueilli sera valorisée dans son activité pour ses compétences personnelles et non en fonction des rôles attribués à chaque genre.

## **9. Les temps de sieste**

Tout comme la faim, la soif, (...), le repos fait partie des tous premiers besoins physiologiques de l'enfant. C'est pendant les périodes de sommeil que les hormones de croissance sont le plus produites par le corps. Le(s) temps de repos permet(tent) à l'enfant de « recharger les batteries » et de réattaquer un moment d'éveil. Il sera important de bien respecter le rythme de chaque enfant afin de proposer ce temps de repos au moment le plus approprié pour l'enfant. Pour ce faire, il sera nécessaire de prendre les informations auprès des familles sur les cycles de sommeil et la qualité de celui-ci durant la période hors structure. De plus, nous nous adapterons autant que possible afin de pouvoir proposer un endormissement le plus proche possible de celui du domicile.

Les chambres seront préalablement installées :

- Celui des bébés sera préparé la veille à l'aide du planning, en essayant de respecter autant que possible la place de chacun. Le logo de l'enfant sera fixé au lit à l'aide du scratch prévu à cet effet. Les draps des enfants n'étant pas présents dans la journée seront rangés dans les tiroirs en plastique transparent (un enfant par tiroir) et le logo placé sur l'avant afin d'être visible de l'extérieur. Les draps seront changés tous les jeudis des semaines paires pour les enfants venant 3 jours et plus par semaine et tous les derniers jeudis du mois pour l'ensemble des enfants dormant dans cette chambre.
- Celui des grands sera également préparé la veille mais installé le jour J à 11h30 par le professionnel qui s'occupe des grands le matin. Le logo de l'enfant sera disposé sur la couchette tant que celles-ci sont empilées puis sur le mur lors de la mise en place. Les draps seront changés tous les mardis des semaines impaires pour les enfants venant 3 jours et plus par semaine et tous les derniers mardis du mois pour l'ensemble des enfants dormant dans cette chambre. Les doudous et sucettes seront



mis dans les couchettes à 11h30 pendant que les enfants mangent s'ils n'en ont pas besoin durant le repas.

L'accompagnement à la chambre se fera individuellement pour tous les enfants, qu'ils fassent partie des petits ou des grands. Ce temps individuel permet de leur apporter un petit moment privilégié au cours de la journée avec une étape par la salle de change pour le déshabillage et le change si besoin. L'adulte veillera à favoriser l'autonomie de l'enfant dans le déshabillage tout en restant vigilant à son état de fatigue qui peut compromettre son envie de faire seul. Les enfants seront mis en sous-vêtement/couche et tee-shirt/body et les élastiques à cheveux seront ôtés.

Les enfants sont ensuite accompagnés et installés jusqu'à leur couchette/lit identifié(e) par le logo de l'enfant et autant que faire se peut, placé(e) au même endroit du chambre, afin qu'ils commencent à se détendre en attendant que tous les enfants qui ont besoin de se reposer soient couchés.

Les enfants ayant des rythmes de sommeil différents, l'équipe veillera à ne pas créer d'interférences entre les siestes de chacun et y sera attentive grâce à l'observation, aux signes de fatigue des enfants.

Des alternatives sont proposées : lit parapluie dans le bureau ou poussette.

**Dans la chambre des bébés**, chaque enfant sera couché en fonction de ses besoins. L'équipe restera attentive au bien être de tous et restera disponible durant l'endormissement ou les phases de réveil afin qu'ils ne se réveillent pas entre eux. Doudous musicaux, doudous, sucettes seront emmenés en même temps que l'enfant dans le lit.

Dans **la chambre des grands**, un petit rituel est instauré avant l'endormissement, au choix du professionnel qui accompagne le début de sieste (écouter de la musique/histoire au poste, raconter des histoires de vive voix, lire des livres...). Les enfants ayant besoin d'être rassurés auront les couchettes les plus proche de l'adulte. Certains auront peut-être besoin d'une main rassurante, (...), l'adulte veillera donc à avoir une posture calme, disponible et rassurante et son observation fine des enfants lui permettra d'intervenir auprès des enfants qui en ressentent le besoin.

Les heures d'endormissement seront notées sur un cahier afin de permettre au professionnel qui prend le relais à 13h30 de savoir depuis combien de temps les enfants dorment. (Cette donnée permet de proposer à l'enfant de se rendormir en cas de réveil après un court sommeil ou au contraire de ne pas insister si la sieste effectuée nous semble suffisante). Le temps de sommeil proposé sera en en fonction de celui de la maison pour le minimum mais **dans tous les cas nous ne réveillons pas les enfants**.

Lorsque les enfants semblent ne plus vouloir dormir, nous leur proposons de sortir de la chambre, sans bruit, afin de respecter le sommeil des copains. Le professionnel dans la salle de vie (qui s'occupe des bébés) récupère les enfants. S'il le peut, (si les bébés ne sont pas trop demandeur d'attention), il propose aux enfants de les aider à se rhabiller (change si besoin). L'adulte dans la chambre des grands, sort de la chambre si une des conditions ci-dessous est réunie :

- Il n'y a plus que 3 enfants qui dorment
- Il est 15h00
- L'adulte présent dans la salle de vie a besoin d'aide (à partir de 14h15, il est seul avec les enfants réveillés, les autres professionnels ayant finis leur journée)

Il est possible pour les parents d'accompagner ou de récupérer leurs enfants dans les chambres au moment des accueils ou départ.

## 10. **Les temps de soin/change**

Définition du change :

Le change du nourrisson est un ensemble de soins visant à maintenir l'hygiène et le confort de l'enfant. C'est un moment indispensable et privilégié dans la vie de l'enfant, tant pour la protection de son épiderme que pour sa bonne santé psychique. Au cours de ce soin, il faut privilégier également la relation du soignant (parent/professionnel) et de l'enfant, ceci exige une véritable présence et une attention particulière aux signes infimes que l'enfant donne. La pratique soignante demande d'observer le comportement du nourrisson (écoute, sourires, grimaces, gazouillements, cris, pleurs) et ses interactions, et également une observation physique du nourrisson : état cutané, présence de rougeurs, griffure, fièvre, respiration, tonus.

L'espace de change est préparé en amont. Chaque enfant a sa propre corbeille identifiée par son logo collé sur le bord extérieur. Dans la corbeille nous avons une grande serviette, changée le mercredi (ou plus si la serviette est souillée), le liniment et crèmes en tout genres spécifiques à l'enfant ainsi que ses couches si celui-ci n'utilise pas les couches de la structure ou utilise des couches culotte. A côté des tapis de change, nous avons les couches (4 tailles différentes), les cotons lavables et cotons jetables, des gants de toilettes, des carrés éponge, le savon, des pipettes de sérum physiologique.

#### Critères de qualité du soin

- Les critères de sécurité sont fondamentaux.
- Le portage de l'enfant : adopter des gestes doux et sécurisants,
- Ne jamais laisser un enfant seul sur la table à langer

#### Le choix du moment :

- Avant et après un repas, avant et après la sieste, avant les départs et aussi souvent que nécessaire surtout en présence de selles
- Choisir de préférence un moment où vous avez le temps et où l'enfant est calme, éveillé et à mi-distance d'un biberon ou d'une tétée si possible
- Si irritation au niveau du siège : s'informer auparavant d'allergie éventuelle, de traitement particulier pour la traiter.

Si besoin objet pour distraire l'enfant et lui occuper les mains

#### Technique du change :

- La préparation du plan de change consiste à déposer la grande serviette de l'enfant sur celui-ci de façon à ce que l'étiquette soit située en bas, à droite sur la face qui accueille l'enfant (soit sur le dessus). Un petit carré éponge est posé au niveau du siège de l'enfant pour un change et/ou au niveau de sa tête pour un soin de nez. Le plan de change de droite est utilisé plus couramment pour les plus petits et celui de gauche par les plus grands, qui pourront alors monter seul grâce à l'escalier.

- L'enfant est invité à se rendre dans la salle de bain en marchant et en utilisant l'escalier pour monter seul sur le plan de change s'il en a les capacités, ou bien porté et installé sur le plan de change de droite pour les plus petits.

- Déshabiller l'enfant au minimum
- Mettre les gants uniquement en cas de doute sur une possible maladie contagieuse
- Ouvrir le change : s'il y a des selles : enlever le plus gros des selles avec la couche et la replier sous le siège. Si besoin, dégrossir avec les cotons jetables.
- Mouiller le gant de toilette (en cas de selles ajouter du savon (inutile sinon))
- Laver d'un seul geste de haut en bas et renouveler l'opération si nécessaire en changeant le gant de côté ou en changeant de gant de toilette. Une fois propre, enlever la couche souillée, nettoyer le siège à l'endroit de contact avec la couche.
- Sécher en tamponnant avec le carré éponge et remettre une couche ajustée à la taille de l'enfant
- Se laver les mains tout en gardant les yeux sur l'enfant si celui-ci ne bouge pas et l'habiller sinon l'installer dans un lieu sûr (tapis, lit...) ou l'inviter à redescendre par l'escalier (pour les plus grands) et le raccompagner dans la pièce de vie ou son lit (pour la sieste) et se laver les mains ensuite

Bien penser à rincer le gant avant de le mettre au sale afin que le professionnel mettant le linge dans la machine ne se mette pas des selles plein les mains.

**Pour le change debout :** L'adulte s'assoit sur une petite chaise et incite l'enfant à enlever sa couche seul, se nettoyer avec le gant et se sécher avec un carré éponge. Il est proposé à l'enfant d'aller aux toilettes s'il le souhaite. Pour se rhabiller, une grande serviette sera mise au sol sur laquelle l'enfant pourra s'asseoir.

**Acquisition de la propreté :** La propreté n'est pas un apprentissage mais une acquisition. Le rythme de l'enfant sera respecté. Le passage aux toilettes ou au pot est proposé au moment du change et à la demande de l'enfant. L'acquisition de la propreté se fait progressivement et n'est pas acquise forcément au même moment entre la maison et la structure.

### **Soins du visage**

Objectifs

- Assurer soin d'hygiène
- Assurer la libération des voies respiratoires
- Prévenir les infections oculaires

Matériel : Soluté hydro alcoolique - Sérum physiologique - Compresses

Technique : Friction avec solution hydro alcoolique des mains (jusqu'à mains sèches) - Soins d'yeux, oreilles, nez puis le reste du visage

Le lavage des yeux et des oreilles n'est effectué qu'à titre exceptionnel, en cas de demande du médecin

Les yeux

- Imbiber une compresse de sérum physiologique ou d'eau
- Nettoyer un œil après l'autre en allant du plus propre au plus sale
- Renouveler la compresse chaque fois que nécessaire (et obligatoirement entre chaque œil)

Les oreilles

- Nettoyer l'oreille externe avec un coton ou nettoyer avec un autre coton ou compresse roulée et légèrement humide (pavillon, entrée du conduit)
- Ne jamais introduire de coton-tige et vérifier qu'il ne reste pas d'eau dans le conduit auditif

Le nez

Réaliser le soin avec délicatesse (fragilité des micro -vaisseaux) Dans l'état actuel des études, ce serait la meilleure des préventions vis-à-vis de la bronchiolite. (Le nettoyage du nez avec fusette + sérum physiologique n'est plus recommandé)

Après le soin, se laver les mains, ranger le matériel, faire les transmissions écrites en précisant :

- Quantité, qualité des selles (aspect, couleur, odeur) ;
- Etat de la peau et traitement éventuellement appliqué
- soins du visage effectués
- Comportement de l'enfant





Cela représente un taux de couverture de 69.9% (2020), soit conforme au taux départemental (70.7%), et supérieur au taux national (59.8%).

La politique petite enfance- enfance se veut ambitieuse et innovante pour les enfants du territoire et intègre un accompagnement des familles pour concilier les différents temps du quotidien.

La commune de la Balme les Grottes située au nord du territoire et à la frontière du département de l'Ain, compte une population de 1068 habitants (mis à jour en 2018). Le village a un passé très ancien et a su conserver un art de vivre authentique. De nombreux vestiges depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen-Age ont été retrouvés dans les célèbres Grottes de La Balme, mais aussi dans les champs qui entourent le village.

La Balme les grottes est situé dans un territoire rural peu desservi par les transports en commun. Quelques commerces de proximité sont présents sur la commune (épicerie, coiffeur...), ainsi qu'une entreprise, leader mondial dans le domaine du diagnostic in vitro.

Profil démographique du territoire (données INSEE de 2018) :

a-Typologie de la population :

	2013	%	2018	%
Ensemble	951	100	1068	100
0-14 ans	231	24,3	257	24,1
15-29 ans	141	14,9	148	13,9
30-44 ans	250	26,3	273	25,5
45-59 ans	158	16,6	191	17,9
60-74 ans	119	12,5	144	13,5
75 ans et +	52	5,4	55	5,1

La population de La Balme les Grottes est en constante augmentation depuis 1968. Le village est relativement « jeune » avec environ la moitié de sa population âgée de moins de 44 ans. Les besoins en offre éducative sont donc particulièrement élevés.

b- Natalité sur la commune de la Balme les Grottes :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Naissances domiciliées	11	8	14	14	8	17	12

La natalité était en hausse jusqu'en 2019 et a subi une baisse en 2020. La commune de la Balme recense 83% d'actifs au sein de sa population.

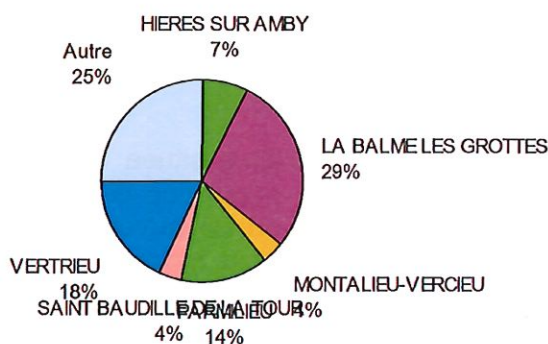
La micro-crèche Isle aux loupiots a ouvert ses portes en 2015 et peut accueillir 12 enfants depuis septembre 2022.

Les enfants accueillis sont issus en majeure partie de la population de la Balme les Grottes et des communes avoisinantes : Parmilieu, Charrette, Vertrieu, Hières sur Amby, Porcieu-Amblagnieu, Sainte Baudille de la Tour, Montalieu-Vercieu, Lagnieu



## Répartition des familles par ville en 2021

### Répartition des Familles par Ville



## 2. Le lien avec l'extérieur (sorties, intervenants...)

Pendant les sorties hors de l'établissement, et le cas échéant hors de son espace extérieur privatif, l'effectif du personnel placé auprès du groupe d'enfants participant à la sortie permet de garantir un rapport d'un professionnel pour cinq enfants toujours en accord avec la directrice. L'encadrement des enfants durant ces sorties se fait avec au minimum 2 adultes (2 professionnels ou un professionnel et un parent). Ceux-ci devront partir avec un téléphone portable et la trousse de secours.

Passer du temps à l'extérieur est fondamental pour nous tous et en particulier pour les plus jeunes ! Les jeunes enfants ont besoin de sentir les éléments naturels sur leur peau : air, soleil, pluie... Ils ont besoin d'explorer le monde dans des milieux qui n'ont pas été complètement formatés pour eux. Ils ont besoin de courir, grimper, bricoler. Ils ont besoin de se salir. Ils ont besoin de manipuler une « merveille » trouvée par terre. **Mais... mais... il y a des « mais ». Oui, en été il y a le soleil, la chaleur... et en hiver le froid, la pluie, la neige...**

- Oui, il y a les contraintes de vêtements, de chaussures, les enfants ne sont pas complètement autonomes.
- Oui, les journées avec de jeunes enfants sont parfois saucissonnées en une multitude de petits moments rendus systématiques selon le mode d'accueil, et qui prennent du temps à installer, à organiser. Et on n'a pas toujours envie de s'en rajouter !
- Oui, il y a des dangers qui nous inquiètent peut-être plus à l'extérieur, que dans nos espaces intérieurs, plus familiers.
- Oui, il y a des questions de taux d'encadrement si on veut sortir du lieu d'accueil.
- Et oui, les enfants ont souvent plus de chance de se salir en sortant dans le jardin qu'en restant sur un tapis d'éveil.

Effectivement il faudra prendre les précautions nécessaires pour que les enfants soient en sécurité physique, psychique et affective. Certains dangers se maîtrisent très bien lorsqu'on les anticipe.

L'équipe de l'Isle aux Loupiots tient à proposer des sorties régulières aux enfants et il est donc nécessaire, pour le bien-être des enfants, de prévoir tout le nécessaire matériel rendant possible ces sorties (vêtements de saison, changes...)

Différentes sorties peuvent donc être prévues :

- La sortie poubelles ! Pour aller vider au container de tri du coin de la rue les briques de lait ou autres emballages...
- Les sorties nature au parc de l'école ou dans les espaces naturels sensibles du territoire, où l'on fait des rencontres végétales et humaines tellement riches.
- La sortie épicerie pour aller chercher le pain ou un ingrédient manquant pour l'atelier cuisine

- La sortie « poisson » dans le bassin près de la structure ou « ânes » dans le pré un peu plus loin,
- La sortie « école » pour assister au spectacle organisé par l'école ou faire une ou 2 journées d'adaptation avant la rentrée...
- Et plus près, plus simple : la cour ou le jardin de la crèche, dans lesquels on peut jouer, prendre le goûter, faire un pique-nique pour rigoler, faire une sieste, surveiller les oiseaux, regarder pousser les radis.

Nous pouvons nous rendre à l'extérieur mais il est possible également de faire rentrer les personnes de l'extérieur dans la structure :

Des intervenants peuvent proposer des animations, spectacle

### **3. Le développement durable**

La politique petite enfance- enfance se veut ambitieuse et innovante pour les enfants du territoire et intègre un accompagnement des familles pour concilier les différents temps du quotidien.

Elle se décline en 3 axes répondant aux objectifs dont celui-ci : permettre aux enfants et à leur famille de découvrir leur territoire :

- Protéger la nature et l'environnement en (re)découvrant son territoire, protégeant la nature, développant une culture scientifique écoresponsable ;
- Contribuer aux citoyens de demain en développant des actions de solidarité, de citoyenneté, en étant acteur de ses loisirs et en développant le vivre ensemble, les temps avec les familles, l'intergénérationnel.

Aussi, le développement durable se veut être le fil conducteur de nos actions et projets, depuis l'achat des petites fournitures, en passant par la sensibilisation des enfants et leurs familles à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, jusqu'à l'entretien et la rénovation du bâtiment écoresponsable et durable.

D'ailleurs à ce titre, nous fabriquons et utilisons désormais des produits « doux » au quotidien pour l'entretien de la structure afin de réduire l'impact environnemental et préserver la santé des usagers (savon noir, vinaigre blanc ...).

Réduction des déchets avec par exemple l'utilisation de sur chaussures lavables et réflexion sur l'usage d'essuie main lavables.

De plus, la structure souhaite éveiller les enfants à la nature et les sensibiliser au respect de celle-ci :

**L'écologie, ça commence à la crèche !**

**L'Isle aux Loupiots est fier d'être engagé auprès d'Ecolo Crèche® depuis avril 2018 et a obtenu le label en janvier 2021.**

#### ***LABEL VIE (Ecolo Crèche®)***

- Ecolo crèche® est une association loi 1901 dont la mission est de mener un travail de fond sur le développement durable appliqué au monde de l'enfance.
- C'est aussi le nom du premier label de développement durable dédié à la petite enfance. Signataire de la Charte Ecolo crèche® depuis 2009.

- Cette démarche s'inscrit dans la durée et dans un principe d'amélioration continue. Elle vise à améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel et à réduire l'impact de la crèche sur l'environnement.

### **Et concrètement ?**

**En adoptant cette démarche, L'Isle aux Loupiots s'engage à adopter les « bons gestes » :**

- Entretien, alimentation, ameublement,
- Gestion des déchets, énergies, bâtiment,
- Outils de communication, activités écologiques et ludiques : toutes les thématiques rencontrées en crèche sont couvertes par la démarche globale Ecolo crèche®.

L'objectif de l'Isle aux Loupiots est d'améliorer la qualité de vie dans la structure et d'éveiller la conscience écologique des enfants.

Pour cela différentes actions seront mises en place :

- Les activités et les jeux proposés aux enfants ont souvent pour base, du matériel de récupération (cf chapitre sur les activités)
  - Boite à bidule
  - Dinette composée de bouteilles vides, boîte de cacao, ...
  - Jeux de formes et d'encastrement (boîtes de lait infantile et bouchons)
  - Fabrication de la pâte à modeler
  - Atelier cuisine
  - Peinture bio...
- Les produits d'entretien et d'hygiène utilisés sont autant que possible des produits éco-labellisé ou des produits naturels tels que le vinaigre blanc, le bicarbonate, les cotons lavables. Nous utilisons une machine à vapeur pour l'entretien des sols, tapis, vitres, faïences.
- L'observation des animaux présents au sein de la structure ainsi que ceux qui s'invitent (oiseaux, chats...) est une activité à part entière. Les enfants prennent part à l'entretien de ces animaux (donner à manger aux poissons le matin facilite la séparation, aller chercher les œufs et donner à manger aux poules le soir permet aux 2 derniers enfants de patienter jusqu'à l'arrivée de leurs parents)
- Le jardin potager : au printemps, la mise en place du jardin permet d'explorer, de gratter, d'observer les « petites bêtes ». L'entretien du jardin permet le transvasement lors de l'arrosage, de découvrir des odeurs grâce aux plantes aromatiques, des saveurs (lorsque nous récoltons des fruits ou légumes, nous les dégustons à la collation ou aux lors du repas)
- Nous tentons de réduire au maximum les déchets. Pour cela :
  - Nous avons un composte où nous mettons les épluchures de fruits de la collation du matin ainsi que la paille des pondoirs du poulailler.
  - Nous recyclons les bouteilles vides, cartons d'emballage...
  - Nous avons construit un poulailler avec du matériel de récupération (avec l'aide du centre de loisirs) qui nous permet d'accueillir deux poules. Celles-ci se nourrissent la semaine des restes alimentaires, ce qui nous a permis de réduire nos déchets d'1/3. Les règles concernant le poulailler sont détaillées ci-après.
  - Recyclage de l'eau : les enfants versent l'eau de leur verre dans le bidon à l'aide de l'entonnoir

### **Le poulailler :**



o Plusieurs objectifs sont en lien avec le poulailler :

En ce qui concerne les enfants : proposer un temps privilégié aux deux derniers enfants (afin de les aider à attendre leurs parents) en emportant les déchets alimentaires de la journée aux poules et en ramassant les œufs. Favoriser le langage des enfants ainsi que l'observation, permettre la découverte d'animaux à plumes et apprendre à les respecter.

En ce qui concerne la structure :

- Réduire la quantité de déchets
- Recycler l'eau de boisson (le restant d'eau des pichets prévue pour les repas est mis de côté dans un bidon et donné en eau de boisson pour les poules)

o L'entretien du poulailler :

Le poulailler doit être nettoyé une fois par semaine au minimum. (Nettoyage le vendredi par un adulte avec l'aide d'un enfant ou non. La paille sera mise au pieds des arbres comme paillage ou dans le compost.

Une cage est placée devant le poulailler et permet aux poules de pouvoir sortir à l'abri des prédateurs le week-end. La porte de la cage sera ouverte tous les matins avant l'arrivée des enfants et les poules seront renfermées dans la cage le soir avec les enfants, au moment où les restes alimentaires sont donnés.

Alimentation des poules : Les poules se nourrissent la semaine des restes alimentaires. Si ceux-ci ne sont pas nombreux, il sera nécessaire de mettre la valeur d'une petite casserole de graine dans leur mangeoire située à l'intérieur du poulailler. Il est important de vérifier au moment de la fermeture qu'il reste de l'eau dans l'abreuvoir et que celui-ci est propre.

Le vendredi soir, en plus des restes alimentaires, la mangeoire à l'intérieur du poulailler sera rempli de graines afin que les poules aient à manger pour 2 jours et l'abreuvoir sera lavé et rempli à nouveau.

o Sécurité :

Afin d'éviter tout accident (pour les enfants ou les animaux), il est important de veiller à respecter les règles suivantes :

- Les enfants ne peuvent franchir la porte de l'enclos qu'en présence d'un adulte
- Les professionnels et les parents doivent rester vigilants à ce que les enfants ne passent pas les doigts à travers le grillage (les poules peuvent prendre les doigts des enfants pour des vers de terres.... Attention aux pincements !!)
- L'adulte accompagnant (parent ou professionnel) veille à bien refermer la porte derrière lui pour ne pas qu'elles s'échappent et provoque un accident.

Ce chapitre sur le fonctionnement du poulailler est remis à chaque famille et une autorisation est rendue signée à la directrice.

Aurélien Magnin  
Directrice de l'établissement

  
**Isle aux Loupiots**  
2384 route du Dauphiné  
38390 LA BALME LES GROTTES  
04 74 90 97 56  
isleauxloupiots@balconsdudauphine.fr

La vice-présidente  
Nora Chebbi

